

DU de Diététique et Génie alimentaire

Responsable de formation:

Cendrine CABOU

Gérard CAMPISTRON – Pr Emérite

Université Toulouse III – Faculté de pharmacie

Service de Physiologie Humaine

35 chemin des maraîchers, 31062 Toulouse cedex 09

Mail : cendrine.cabou@inserm.fr

Objectifs de la formation

La prévention et la promotion de la santé apparaissent aujourd'hui, dans la mise en place des stratégies politiques, comme étant essentielles à la pérennité de la bonne santé des populations. Le DU de Diététique et Génie Alimentaire est orienté essentiellement vers la promotion de l'alimentation et de l'activité physique et la prévention des maladies chroniques. L'enjeu est de former des professionnels rapidement opérationnels pour répondre aux préoccupations des uns pour conserver une bonne santé et pour sensibiliser les autres à l'intérêt d'une telle démarche.

Le DU a pour objectif d'acquérir ou approfondir des connaissances dans le domaine de l'alimentation, la nutrition, l'exercice physique et la santé. Selon les prérequis du candidat et l'expérience professionnelle, la formation a aussi pour objet de développer des capacités en matière de conseil et de prévention.

Les débouchés

Les principaux débouchés sont les professions libérales, les groupes industriels, les collectivités locales, les collèges et les lycées, les mutuelles, les hôpitaux et cliniques...

Condition d'accès

Le public concerné par cette formation est naturellement celui des professions médicales (médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, diététiciens, infirmiers, sages-femmes...), et aussi les étudiants issus des filières scientifiques (niveau licence à master), les enseignants en poste dans les collèges et lycées.

Durée de la formation et volume horaire

Les enseignements du DU Diététique et Génie Alimentaire se déroulent sur un an, tous les lundis de la semaine, du mois de novembre au mois de juin. Soit 180 heures de formation par an. La formation ne prévoit pas de stage.

Sélection des candidats

L'équipe pédagogique sélectionne les candidats sur dossier (lettre de motivation et CV).

Programme

1) Les différents axes de prévention

- Addictions (alcool, tabac, drogues...)
- Conditions environnementales (air, eau, xéno biotiques, habitat)
- Vaccinations
- Alimentation (généralités)
- Activité physique (généralités)
- Vieillesse
- Sommeil

2) Alimentation

- Rappel de la fonction digestive
- Notion de pharmacocinétique
- Nutriments (lipides, glucides, protéines, minéraux, vitamines)
- Valeurs énergétiques des aliments
- Sécurité alimentaire
- Législation
- Les régimes médicamenteux
- Les OGM, la germination, la fermentation
- Les compléments alimentaires
- Les prébiotiques et probiotiques
- Alimentation entérale et parentérale

3) Activité physique

- Bases physiologiques
- Bases métaboliques
- Recommandations
- Impacts sur la prévention des maladies chroniques

4) Prévention des pathologies chroniques

- Obésité
- Diabète type 2
- Cancers
- HTA
- Syndrome métabolique
- Allergie alimentaire
- Avancées de la recherche

5) Promotion de la santé

- Chez les adolescents
- Chez la femme enceinte
- La femme allaitante
- La femme ménopausée
- La personne âgée
- Chez les sportifs

- 6) Mémoire sur un sujet au choix du candidat, présenté à l'oral devant le jury d'examen.
- 7) Visites de structures industrielles de la sphère agro-alimentaire, des entités où exercent les professionnels de la santé et des laboratoires de recherche (TP).

Contrôle des connaissances

Equipe pédagogique et jury d'examen :

L'équipe pédagogique et le jury d'examen seront formés d'au moins 3 enseignants.

Contrôle des connaissances :

1. **Epreuves écrites, coefficient 10**, portant sur la totalité de la formation magistrale.
2. **Epreuves orales, coefficient 5**, portant sur la totalité de la formation y compris les TP.
3. **Présentation orale du mémoire, coefficient 5.**

Pour être admis, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 100 / 200 points.

Pour les candidats non admis, ils pourront repasser les épreuves lors d'une deuxième session. Les notes au-dessus de la moyenne seront conservées pour les épreuves écrites orales et pour le mémoire.

Frais de formation

• **Montant des inscriptions en formation continue :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1200 euros.

Les frais de formation ont la possibilité d'être pris en charge par un employeur ou un organisme (Région, pôle emploi, OPCO, entreprise, ANDPC, CPIR...).

• **Montant des inscriptions en formation initiale (pour les étudiants en cours d'étude) :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros.

Renseignements

Secrétariat

Madame Delphine Koffie

Université Toulouse III – Paul Sabatier – Faculté des Sciences Pharmaceutiques

35 chemin des Maraîchers – 31 062 Toulouse Cedex 09

Tél. : 05 62 25 98 03

Mail : pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr.